



**HAL**  
open science

## La production porcine dans la Loire et le rôle des groupements de producteurs : compte-rendu d'enquête

Didier Aubert, Guy Debailleul

### ► To cite this version:

Didier Aubert, Guy Debailleul. La production porcine dans la Loire et le rôle des groupements de producteurs : compte-rendu d'enquête. [Travaux universitaires] Inconnu. 1979, 41 p. hal-02332540

**HAL Id: hal-02332540**

**<https://hal.science/hal-02332540>**

Submitted on 24 Oct 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

INRA - ER  
RENNES

I. N. R. A.

DA. n° 11

Stations d'Economie et  
de Sociologie Rurales

Paris - Rennes



LA PRODUCTION PORCINE DANS LA LOIRE  
ET LE ROLE DES GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS

Compte-rendu d'enquête.

D. AUBERT  
et G. DEBAILLEUL

Janvier 1979



TABLE DES MATIERES

	pages
AVERTISSEMENT	
I. PRESENTATION DE L'AGRICULTURE DE LA LOIRE.....	1
1. La production.....	1
2. Les systèmes de production.....	1
3. Les revenus.....	3
II. LA PRODUCTION PORCINE DANS LA LOIRE.....	5
1. Evolution d'ensemble.....	5
2. La production traditionnelle.....	8
a. naissage.....	8
b. engraissement.....	9
3. Evolution de la production sur la période récente...	9
a. naissage.....	11
b. engraissement.....	12
III. L'ENVIRONNEMENT DE LA PRODUCTION PORCINE.....	15
1. Les secteurs industriels d'amont et d'aval.....	15
a. fabrication d'aliment du bétail.....	15
b. l'aval.....	16
2. L'environnement financier et professionnel.....	17
IV. LES GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS DE PORCS DANS LE DEPAR- TEMENT DE LA LOIRE.....	19
1. Les différents groupements.....	19
a. Le G.P. des Monts du Lyonnais.....	19
b. C.E.P.L. Coopérative des Eleveurs de Porcs de la Loire.....	21
c. G.P. du Centre-Est.....	23
d. G.E.F. Groupement des Eleveurs Foréziens...	25
e. La S.C.A.P.A. Société Coopérative Agricole de Productions Animales.....	28
2. Synthèse.....	29
CONCLUSION.....	35



## AVERTISSEMENT

Ce document est le rapport d'une enquête effectuée dans le département de la Loire en juillet 1978 sur la situation de la production porcine et particulièrement la place des groupements de producteurs. Sur le plan de la présentation, ce rapport, qui se veut un document de travail, souffre des défauts propres à ce type de document = style parfois télégraphique; répétitions, données incomplètes etc ...

Sur le plan de l'analyse, nous avons voulu illustrer à travers cette enquête un certain nombre d'éléments dégagés des travaux menés sur la restructuration de la production porcine et le rôle des groupements de producteurs, conclusions développées dans deux publications auxquelles le lecteur pourra se reporter :

- . La place des groupements de producteurs dans la stratégie d'une grande firme d'alimentation animale. Sanders et la production porcine I. N. R. A. déc. 1977 , 122 p.
- . Les groupements de producteurs et la restructuration de la production porcine - I. N. R. A. à paraître 1er semestre 79.



## I. PRESENTATION DE L'AGRICULTURE DE LA LOIRE

Nous nous appuierons sur la structure de la production agricole finale du département et sur la répartition des exploitations par système de production ainsi que sur leur évolution sur la période récente.

### 1. La production.

Elle est surtout orientée vers les productions animales. Les productions végétales représentaient en 1975 moins du quart de la production finale et correspondaient à des activités assez différentes les unes des autres.

Parmi les productions animales les activités liées aux bovins sont prépondérantes. L'orientation dominante du département est le lait (29 % de la PAF globale en 1975) qui est en partie lié à la production de viande (les viandes bovines représentent 30 % de la PAF en 1975 mais ceci couvre pour partie la viande de veaux et celle des vaches laitières de réforme). Le troupeau laitier est en augmentation alors que les effectifs du troupeau de vaches nourrices restent stables.

Les autres productions animales sont surtout représentées par des productions hors-sol mais celles-ci voient progressivement baisser leur rôle dans le PAF qu'il s'agisse des productions avicoles (de 18 % en 1965 à 8 % en 1975) ou des porcs (de 13 % à 11 % entre les mêmes dates).

### 2. Les systèmes de productions

On connaît la répartition des exploitations par système de production (Orientation Technico Economique : OTE (1) en 1970 et en 1975 (tableau 1).

L'étude de ces données renforce l'impression de dominance bovine qui résultait de l'examen de la PAF.

(1) L'orientation technico-économique (OTE) d'une exploitation est déterminée selon la structure de la Production Brute Potentielle Standardisée (PBPS) par rapport aux principales productions

- 1) Cultures
  - 1.1. des terres arables
  - 1.2. permanentes
- 2) Elevages
  - 2.1. liés au sol
  - 2.2. indépendant du sol

La PBPS est une évaluation forfaitaire de la production d'une exploitation.



Tableau 1. Répartition des exploitations de la Loire par OTE et classe SAU en 1970 et 1975.

Classe de surface	< 5 ha		5-10 ha		10-20 ha		20-50 ha		50 ha		Ensemble	
	70	75	70	75	70	75	70	75	70	75	70	75
I. Production des terres arables	668 14	421 14	177 5	214 8	134 2	83 2	77 2	61 1	23 4	14 2	1070 6	793 5
II. Productions des cultures permanentes.	1468 31	991 31	235 6	165 7	166 3	167 4	23 1	14 0	0 0	0	1886 10	1337 9
III. Elevage lié au sol Ensemble	2302 48	1490 47	3355 87	2103 83	5382 93	4199 93	3624 95	4126 97	501 94	679 95	15163 81	12597 83
dont Bovins terres arables	276 6	130 4	775 20	365 14	1482 26	782 17	878 23	471 11	116 22	69 10	3527 19	1817 12
dont Bovins lait	1011 21	660 21	1640 42	940 37	2555 44	2375 53	1337 35	1950 46	56 10	117 16	6599 35	6042 40
dont Bovins viande	208 4	115 4	280 7	270 11	426 7	396 9	771 20	931 22	243 46	310 43	1928 10	2022 13
dont Bovins mixtes	41 1	15 1	64 2	50 2	204 4	150 3	340 9	455 11	56 10	130 18	705 4	800 5
dont Bovins et hors-sol	358 8	335 11	320 8	280 11	490 8	335 7	235 6	180 4	22 4	31 4	1425 8	1161 8
IV. Elevage indépendant du sol Ensemble	325 7	254 8	95 2	43 2	90 2	60 1	75 2	51 1	11 2	25 3	596 3	433 3
Hors sol et Bovins	51	60	24	0	34	16	45	26	8	12	162	114
Porcins	1	2	1	0	1	£	1	£	1	2	1	1
Porcins	35	12	12	1	22	16	6	10	1	11	76	50
Volailles	140	96	34	17	22	15	18	14	1	1	215	143
	3	3	1	1	£	£	£	£	£	£	1	1
Ensemble	4754 100	3156 100	3862 100	2525 100	5766 100	4509 100	3799 100	4252 100	534 100	718 100	18715 100	15160 100

Source : S. C. E. E. S.

Les systèmes à dominante végétale (productions des terres arables et cultures permanentes) voient leur pourcentage passer de 16 % à 14 %. Une partie non négligeable de ces exploitations correspond d'ailleurs sans doute à des exploitations de retraite ou de complément (OTE productions des terres arables sur moins de 5 ha).

Les systèmes où dominent les bovins sont nettement prédominants et passent de 81 % à 83 % des exploitations. Ils sont par ailleurs plus présents dans les classes de plus de 10 ha et notamment dans la classe 20-50 qui est celle dont les effectifs augmentent le plus. Dans les OTE associant bovins et autres activités (terres arables pour les uns et productions hors-sol pour les autres) les effectifs baissent alors que dans celles où seuls les bovins apparaissent ils augmentent légèrement (Bovins viande et Bovins - mixtes) ou, s'ils décroissent, ceci ne remet pas en cause la prépondérance du groupe (l'OTE Bovins lait passe de 35 % à 40 % des effectifs et les disparitions ne concernent que les exploitations de petite superficie).

Les systèmes où dominent le hors-sol (porcins ou volailles) restent très peu représentés et pour ce qui nous concerne plus spécialement celles dont le porc est la principale activité sont pratiquement inexistantes.

Cette analyse met donc en évidence la part prépondérante des bovins dans les exploitations du département. La production laitière touche de plus larges couches d'exploitants et une partie importante de l'intensification dans les exploitations 10 à 20 et de 20 à 50 ha passe par cette activité. La production de viande bovine ne touche au contraire que des groupes plus limités d'exploitations et de superficies plutôt supérieures à celles du groupe précédent.

Quant au porc on constate une régression des systèmes où il apparaissait (1) Bovins - Porcins volailles et Porcins - Volailles et Bovins) et un très léger accroissement pour le système porcine - mais ceci ne concerne que des effectifs très petits, à peine significatifs, sur des superficies de plus de 20 ha.

### 3. Revenus

La Loire se caractérise par un niveau de revenu (revenu brut d'exploitation par exploitation) très bas par rapport à la région et à l'ensemble de pays.

	Loire	Rhône-Alpes	France
1971	11 700	16 000	22 800
1975	23 100	24 600	35 700

(1) des exploitations d'OTE sans hors-sol peuvent également produire du porc soit en très petite quantité soit en quantité plus importante mais proportionnellement faible par rapport aux autres activités définissant leur OTE d'appartenance.



## II. LA PRODUCTION PORCINE DANS LA LOIRE

### 1. Evolution d'ensemble (tableau 2 et graphique 1).

La production porcine traditionnelle était plutôt orientée vers le naissage, dissimé entre des très nombreux petits élevages.

Dans l'effectif total le cheptel reproducteur représentait une part supérieure à celle qu'il occupait dans la région Rhône-Alpes au contraire davantage orientée sur l'engraissement. Cette situation de département naisseur est également saisie par rapport aux données nationales qui indiquent un équilibre du cheptel entre reproducteurs et animaux à l'engrais, compte tenu du peu d'échanges avec l'étranger.

Cette situation évolue cependant sur la période récente en fonction d'une baisse importante des effectifs de truies reproductrices.

	1961	1965	1968	1971	1973	1974
Loire	0,16	0,10	0,21	0,14	0,14	0,13
R. Alpes	0,07	0,07	0,07	0,06	0,06	0,06
France	0,12	0,11	0,11	0,12	0,11	0,12

Valeur du rapport  $\frac{\text{Truies reproductrices}}{\text{total porcins}}$

Sur la période qui se termine avec le début des années 1960 les effectifs de truies étaient restés supérieurs à 11 000 animaux et relativement stables (ces effectifs sont déjà signalés dans la monographie de 1953).

La période 63-69 connaît déjà des modifications vraisemblablement liées aux transformations des exploitations qui amorcent alors une phase d'intensification et de spécialisation. Les variations cycliques du marché du porc peuvent également expliquer cette évolution mais on ne constatait guère leurs effets sur les années antérieures. Dans les années 63-65 les effectifs de reproductrices (graphique 1) baissent nettement mais une augmentation plus importante en valeur absolue permet de dépasser en 1968 les effectifs de la période antérieure. Cette évolution n'est cependant pas poursuivie et l'on se retrouve au niveau des années 1950 début des années 60 jusque vers le courant des années 1970 où est amorcée une baisse importante.

La crise de 1974 accentue une tendance à la baisse du cheptel que la période exceptionnelle de 1973 avait momentanément suspendue et que la période favorable du début de 1976 ne vient plus contrarier.

L'évolution de l'engraissement peut être estimée par différence entre le cheptel truies et l'ensemble des porcs.

Les effectifs globaux augmentent sur la période 60-73. Le cheptel global part d'environ 60 000 animaux à la fin des années 1950 pour dépasser 100 000 porcs de 1971 à 1973 mais il diminue fortement depuis et atteint en décembre 1977 64 000 porcs.

Enfin on passe globalement d'une situation de naisseur à une situation de naisseur-engraisseur.

On retrouve dans l'évolution des cheptels un lien avec les mouvements de prix (pour les truies, par exemple, augmentation de cheptel entre 67 et 68, ralentissement de la baisse en 73) mais ceci n'est pas très net ni systématique. Ceci montre que cet élément conjoncturel agit par moment sur la production en accélérant ou ralentissant les modifications structurelles. Mais celles-ci semblent prépondérantes sur la période étudiée comme l'indique la baisse rapide des cheptels depuis 72.

Nous allons maintenant présenter successivement les deux types d'activités en dégagant dans les différents cas, les principaux types de production mis en place.

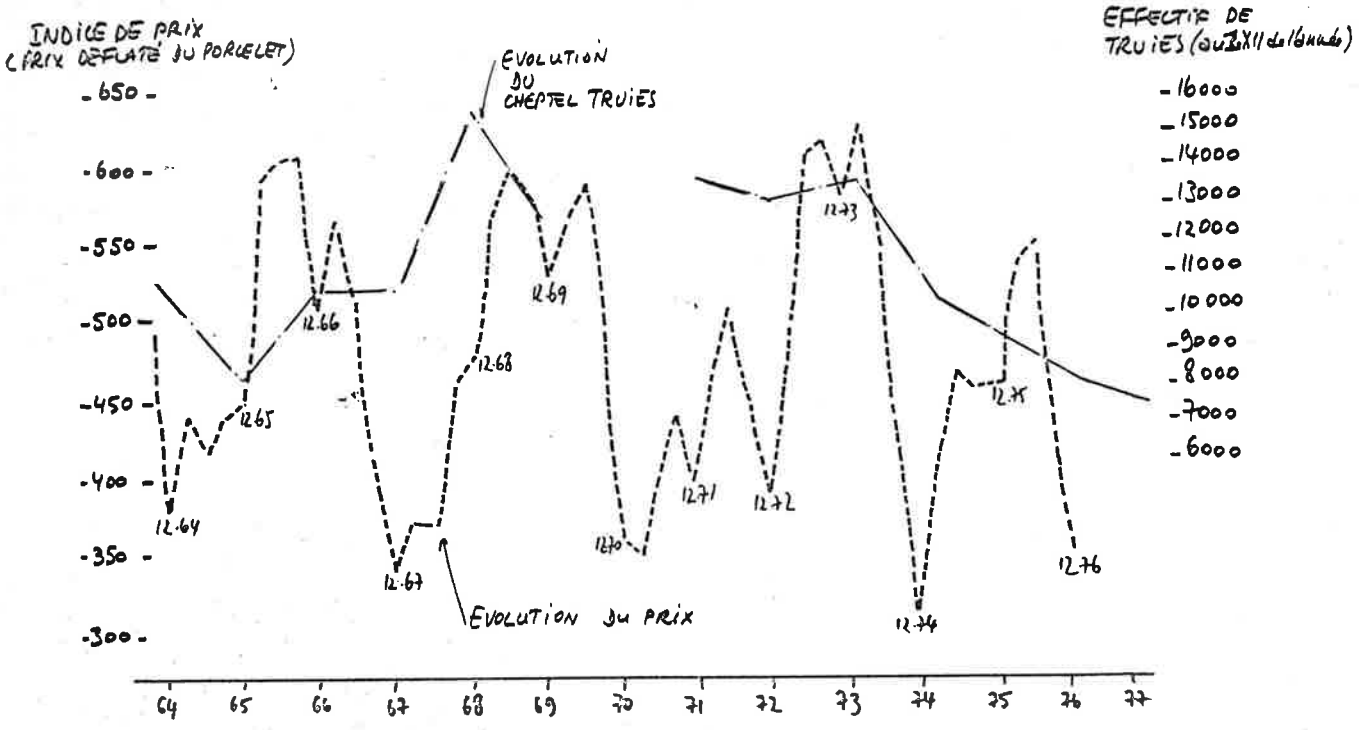
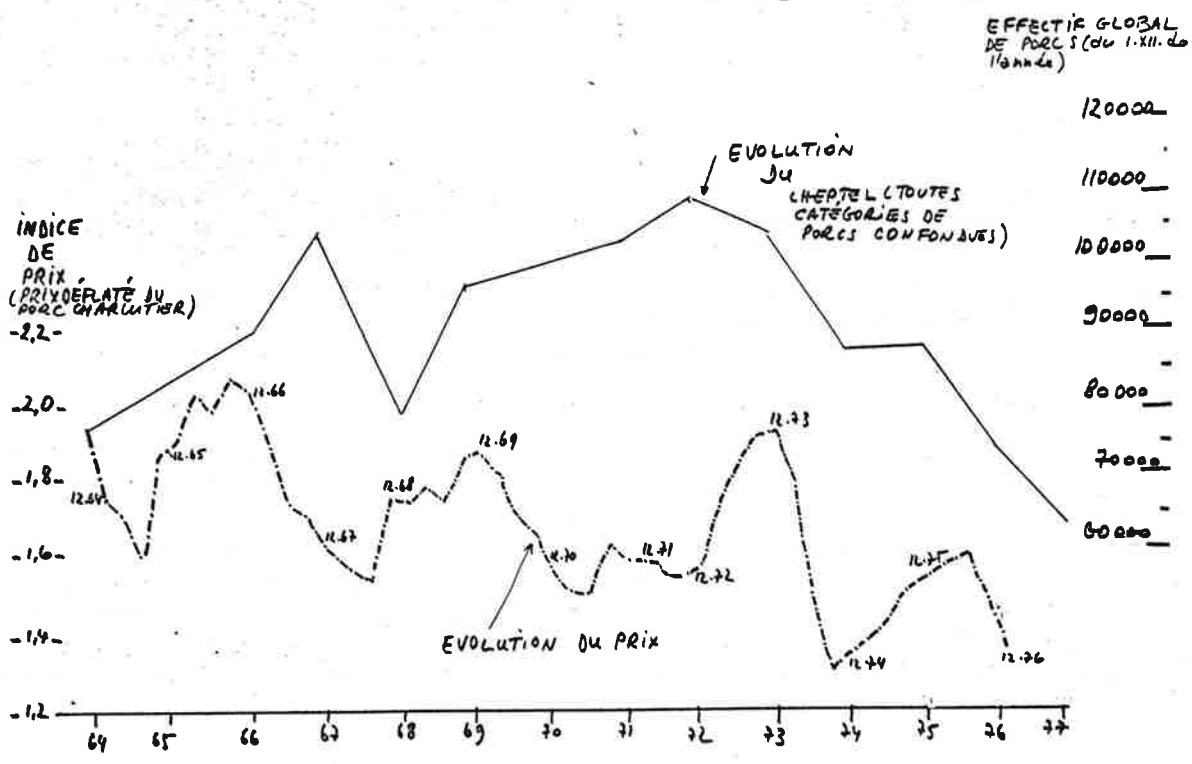
Tableau 2. Evolution des effectifs porcins dans la Loire sur la période 1958-1977.

ANNÉE	TOTAL PORCS	TRUIES	ANX ENGRAIS de 6 mois et plus	Porcs de 50 kg et + (autres verrats et truies en production)
1958	54600	12500	13500	-
1959	55100	12500	14000	-
1960	58000	13000	14000	-
1961	84000	13500	25000	-
1962	80600	13000	25000	-
1963	84600	14000	25000	-
1964	77600	11000	23000	-
1965	81900	8500	25000	-
1966	90000	11000	-	42400
1967	104600	11000	-	51000
1968	77700	16000	-	40000
1969	95700	13000	-	33000
1970	90400	11400	-	43300
1971	101200	14000	-	38500
1972	107100	13500	-	40000
1973	101000	14000	-	42500
1974	86000	11000	-	39500
1975	86000	9600	-	30000
1976	73000	8200	-	26000
1977*	64000	7900	-	22890

\* pour les dernières années problème possible de signification des résultats  
cf page 9.

-Source: SIFES.

Graphique 1. Evolution des cheptels porcins sur la période 1964-77 et évolution des prix



## 2. La production traditionnelle

### a. naissage

La production de porcelets en très petites unités était l'une des activités des systèmes de polyculture-élevage que l'on rencontrait dans la plupart des régions agricoles - pourtant relativement diverses - du département. Cette production était en grande partie destinée à la vente comme en témoigne l'existence de nombreux marchés aux porcelets dans le sud du département et notamment la plaine du Forez (le marché de Feurs faisait transiter en 1966 3 000 porcelets par mois).

La race traditionnelle avait été progressivement remplacée par des animaux Large White. Dans la monographie réalisée en 1953-1954 par les services départementaux on observe qu'en 1929 les effectifs de reproducteurs étaient proches de ceux de la période présente mais que les races se répartissaient différemment : "en 1929, la majorité de l'effectif était constitué par la race du pays (porcpienoire à oreilles tombantes). Dans les régions les plus évoluées, l'élevage du Craonnais s'était développé avec, parfois, quelques noyaux de Large White Yorkshire. Actuellement, la race Large White s'est très développée et les effectifs se répartissent approximativement de la façon suivante :

	race de pays	LW	croisement
truies	5 500	1 000	6 000
verrats	200	450	

La moitié des truies, environ, est issue de croisements de première génération entre la race de pays et la race Large White. Le croisement industriel entre verrats LW et truies de pays ou truies issues de croisement est très couramment pratiqué (monographie de la Loire. La documentation Française - 1961 - p. 45).

Cette substitution est significative d'une orientation de la production vers des animaux destinés au marché : elle s'est en partie réalisée par l'introduction d'animaux de races nouvelles pour la région et notamment par la mise en place de verrats Large White (cf. le rapport des effectifs de verrats entre race de pays et LW) sous l'instigation des négociants en porcelets qui restaient fréquemment (c'est encore quelquefois le cas) propriétaires des verrats dont ils rachetaient les descendants. Enfin, la substitution s'est aussi fait par absorption progressive de la race locale.

Les animaux mis sur les marchés étaient pour une part importante achetés par le négoce et expédiés hors du département, vers les zones d'engraissement voisines que constituaient le nord des Alpes ou plus fréquemment la région marseillaise.

On se trouvait donc jusque dans le courant des années 60 face à une production dispersée où le négoce jouait un rôle non négligeable tant sur le plan commercial\* que comme facteur d'encadrement technique (et social) de la production.

(\*) Les effectifs passant par le marché peuvent être évalués à 60 000 animaux. Un pourcentage élevé d'animaux devait donc soit être échangé directement de naisseur à engraisseur soit ramassé par les négociants sur la ferme.

Les systèmes d'alimentation et de logement des animaux ne font pas l'objet de remarques particulières. Vu les tailles des troupeaux les truies étaient intégrés aux exploitations dans lesquelles elles consommaient certains sous-produits animaux, des produits d'origine végétale ...

Quelques élevages étaient de taille un peu plus importante : élevages de verratiens ou de producteurs orientés vers la sélection de femelles de race pure en Large White. Ces élevages étaient liés à des négociants ou à des marchands d'aliments ( Morlat ) et s'intégraient dans des réseaux d'éleveurs que ceux-ci constituaient autour d'eux. Le syndicat porcin était l'expression de cette alliance entre éleveurs spécialisés, exploitants et /ou négociants.

Les données sur les structures des élevages ne sont pas disponibles au niveau départemental avant 70. On constate qu'alors la majorité des élevages de truies restent de petite taille et inférieurs à 10 truies (103 élevages de plus de 10 truies seulement sur un total de 4 097 élevages).

#### b. Engraissement

C'était une activité moins importante que le naissement et l'on manque d'éléments pour la décrire.

Jusque vers les années 60 les effectifs de truies reproductrices étaient de l'ordre de 12 000 pour un effectif global de porcs voisin de 55 000 animaux. La partie du cheptel correspondant effectivement à l'engraissement était donc relativement limitée et très dispersée elle aussi sans présence significative de troupeaux de grande taille.

Les marchés aux porcs gras étaient moins importants que ceux des porcelets. En 1966, on relève un marché relativement important (Sury le Comtal ) et deux autres de moindre envergure (Boën et Balbigny) par lesquels sont passés en 1965 respectivement 10 000, 1 800 et 1 700 porcs. Dès cette époque l'approvisionnement de l'abattage/ et des salaisons devait donc reposer pour partie sur des achats à l'extérieur du département.

### 3. Evolution de la production sur la période récente

Le type d'élevage que l'on vient de présenter sommairement va se trouver remis en cause dans le courant des années 60.

Les exploitations du département qui sont surtout orientées vers l'élevage vont s'engager dans un processus d'intensification et de spécialisation qui fera une part très précaire à l'élevage porcin.

- L'intensification va se manifester dans plusieurs processus
- augmentation de la spécialisation laitière dans des exploitations de plus petite taille
  - orientation vers l'élevage plus extensif davantage tourné vers la viande dans les exploitations de plus grande superficie du Nord du département, à proximité de la zone charolaise, dans les exploitations des zones céréalières de la plaine du Forez, ou dans les zones de montagne.



Les productions végétales seront intensifiées mais pour l'élevage bovin surtout et leur gamme est réduite (suppression notamment des productions difficilement mécanisables et exigeantes en main-d'oeuvre (production de pommes de terres de betteraves notamment). L'évolution de PAF traduit ces changements et l'on voit que les productions bovines - mais surtout le lait - s'accroissent bien plus que les activités hors-sol. La part du lait dans la PAF passe entre 65, 71 et 75 de 29 % à 39 % puis 38 % pendant que celle du porc est de 13 % en 1965 et 1971 et de 11 % en 1975 et que celle des produits avicoles passe de 18 % en 1965 à 11 % en 1971 et 8 % en 1975.

Nous reviendrons plus tard sur une analyse de ces changements. Etudions maintenant les principales caractéristiques de l'élevage porcin et de son insertion dans les exploitations.

Les données sur lesquelles nous nous appuyons sont celles qui sont rassemblées chaque année par le SCEES. En 1970 elles s'appuyaient sur le RGA et le problème de la représentativité ne se pose pas puisque toutes les exploitations ont été enquêtées. En 1977 il n'en va pas de même car on procède par sondage. On est particulièrement éloigné de la base du sondage et ceci est d'autant plus gênant que la production est faible, les exploitations peu nombreuses, et le biais peut donc être relativement grand.

Le cheptel se répartit par taille d'ateliers comme indiqué sur le tableau suivant (en nombre d'élevages dans la classe)

Répartition des élevages par classe de taille de leur troupeau.

#### Ensemble des porcs

classe de cheptel	1-4	5-19	20-49	50-99	100-499	500 et plus		Ensemble
1970	6 984	2 817	829	130	57	4		10 821
1977	7 600	1 500	300	470	100-199	200-399	400 et +	Ensemble
					entre 20 et 45	1	entre 5 et 13	

#### Cheptel reproducteur

classe de cheptel	1-2	3-4	5-9	10-19	20 et +	Ensemble
1970	2 604	916	474	83	20	4 097
1977	1 400	300	200	100	entre 20 et 35	2 100

Unités = nombre d'élevages

(61 élevages de plus de 100 porcs en 1970 entre 30 et 60 en 1977 (1).et la baisse importante des élevages de taille intermédiaire.

Le maintien des petits élevages concerne moins les troupeaux de reproductrices dont les effectifs baissent, mais qui continuent d'être présents dans un nombre important d'exploitations. Les troupeaux compris entre 3 et 9 truies diminuent davantage alors que les troupeaux de plus de 10 truies sont peu nombreux mais n'augmentent que d'une manière limitée et concernent toujours un petit nombre d'éleveurs.

La majorité des élevages relèvent soit du naissage soit de l'engraissement. A défaut de nous appuyer sur des données du SCEES nous pouvons-pour le confirmer - citer la répartition du cheptel des adhérents de groupement :

spécialisation	naisseur	naisseur	engraisseur	engraisseur	Ens.
cheptel truies	84	16		0	100
cheptel porcs à l'en- grais	0	10		90	100

#### a. le naissage

Cette activité se trouve réalisée dans des structures relativement hétérogènes :

- maintien de petites élevages avec systèmes de production traditionnels
- élevages de taille un peu plus grande recourrant pour partie à des techniques intensives (alimentation achetée par exemple).
- les élevages de plus grande taille sont l'exception (d'après le SCEES 3 troupeaux ont plus de 100 truies) et correspondent parfois à des situations particulières (élevage d'un fabricant d'aliment disposant d'un élevage de sélection).

Les élevages naisseurs étaient dans des exploitations qui se sont orientées vers la production laitière ou vers la production de viande bovine. L'orientation vers un élevage de truies exigeait trop de main-d'oeuvre (déjà mobilisée par le lait) ou ne correspondait pas à un besoin (possibilités d'extensification relative dans les exploitations de superficie moyennes ou grandes).

Principal agent d'encadrement dans la période antérieure le négoce n'a pas impulsé de nouveaux modèles de développement qu'il a pu au contraire essayer de contrer dans la mesure où les transformations qu'ils impliquaient le remettait en cause (2) :

- diffusion des reproducteurs issus des schémas proposés par les firmes d'aliment notamment, et se traduisant le plus fréquemment par l'introduction de cochettes hybrides et non plus amélioration par des animaux de race pure.
- les fournisseurs d'aliments s'efforcent d'approvisionner leurs clients en porcelet ce que peuvent également réaliser les groupements pour leurs adhérents ; dans les différents cas ces porcelets proviendront fréquemment

(1) Les résultats proviennent d'enquête par sondage et on doit donc procéder par estimation pour évaluer les données des classes peu représentées.

(2) Une des raisons de l'opposition du syndicat porcin au développement des Groupements de producteurs par exemple.

de l'extérieur de la Loire ou seront achetés sur les marchés locaux  
On ne constate pas de politique significative de développement d'élevages intensifs en naissance - ceci est peut-être moins vrai maintenant comme on le verra plus loin.

On assiste actuellement à une accélération de la baisse de cheptel reproducteur qu'illustre en plus des données citées plus haut le petit nombre des projets réalisés dans le cadre du plan des Rationalisation (note EDE) .

	places de porc	places de truie
1975	1 834	155
1976	1 424	91
1977	24	une maternité

Autre indicateur: au 30.11.78 un seul plan de développement s'appuyait sur le porc.

#### b. engraissement

On saisit mal cette activité dans les données SCEES qui recensent les effectifs de porcs de 50 kg et plus.

On peut cependant se baser sur les données pour l'ensemble du cheptel puisque l'on a vu que l'engraissement était en général séparé du naissage. Ces données indiquent (cf. plus haut) la présence d'un petit groupe d'éleveurs ayant des ateliers d'engraissement de taille moyenne.

Mais on saisit mal cette évolution dans le temps car il y a rupture entre les données fournies pour 1974 et tirées du SCEES (cf. note réalisée par le FDSEA pour la journée porcine du 11.3.77) et celles qui correspondent à l'enquête de décembre 1977. S'agit-il d'une évolution réelle ou de problèmes d'échantillonnage ?

	1-9	10-19	20-49	50-99	100-399	400 et +	Ens;
% d'exploitation SCEES 74	89	4	3	1	2	£	100
tation SCEES 77	98	1	1	£	£	£	
% de SCEES 74	19	4	8	9	41	19	100
porcs à SCEES 77	78	3	4	8	2	2	100
l'engrais							

On retrouve différents types d'élevage parmi les troupeaux de plus de 100 porcs

- élevages de taille comprise entre 100 et 300 porcs avec aménagements des bâtiments anciens ou constructions neuves.

- élevages plus importants de 400 places ou plus, constructions neuves et davantage équipées que dans le cas précédent (ces élevages ont surtout été mis en place par des fabricants d'aliment, rôle de Loire Sanders notamment au début des années 1970).

- on observe aussi l'existence des formes de productions plus marginales :

- . élevages saisonniers de porcs à l'engrais dans les bâtiments destinés aux bovins à l'engrais et que ceux-ci libèrent pendant l'été. Ces élevages sont difficiles à saisir et leur importance varie en fonction des cours, des conditions climatiques ...
- . pour mémoire : élevage semi extensif d'un millier de porcs dans la Côte Roannaise.

Le développement d'élevage d'engraissement de taille plus grande que ceux que l'on observait auparavant peut s'expliquer par différents éléments :

- modèles plus au point techniquement
- possibilités d'encadrement techniques plus performantes et existence de relais pour le financement (intégration ou rapports contractuels par les groupements)
- moindre disponibilité exigée en temps de travail



### III. L'ENVIRONNEMENT DE LA PRODUCTION PORCINE

Deux types d'éléments permettaient d'expliquer la production porcine observée dans la Loire.

- La logique de fonctionnement des exploitations de polyculture-élevage. Le porc représentait un élément parmi d'autres concourant à un équilibre avec peu d'échanges avec l'extérieur, sinon pour la vente des produits.
- Un environnement qui tirait partie de cette production pour son activité propre de commerce de porcelets et de porcs charcutiers.

Ces deux éléments ne vont pas résister aux transformations qui touchent l'ensemble de l'économie agro-alimentaire à partir des années 1960. Mais, à la différence d'autres régions, il ne va pas apparaître d'une manière significative, et en substitution, d'autres facteurs donnant à cette activité la place qu'on pourrait lui voir attribuer compte tenu par exemple des déclarations des responsables de la politique agricole sur la nécessité de combler le déficit porcin croissant ou sur les opportunités "théoriques" de développement qu'elles représentent.

Les modèles hors-sol qui se mettent en place dans d'autres régions (Bretagne notamment) sont représentées dans la Loire (Morlat par exemple dès le début des années 60). Mais leur diffusion implique l'existence de conditions externes favorables à leur mise en place et qui ne semblent pas réunies.

L'analyse d'un certain nombre d'éléments de l'environnement agroalimentaire et professionnel indique quelques unes des conditions globales dans lesquelles a évolué l'élevage porcin.

#### 1. Les secteurs industriels d'amont et d'aval

##### a. fabrication d'aliment du bétail

Ce secteur est assez peu actif. La production céréalière du département est faible est limitée à quelques zones (plaines de Forez et Vallée du Gier). La région reste relativement enclavée pour son approvisionnement. Le passage d'une activité de collecte à une activité de fabrication (dans le cadre de la coopération pour la CBA, le principal collecteur coopératif de la Loire) rencontre des problèmes. Les fabricants privés restent eux aussi de taille moyenne et parviennent difficilement à se développer. C'est ainsi par exemple que les principaux fournisseurs ont leur siège dans des zones limitrophes et s'appuient donc en grande partie sur les départements voisins (Orge x à St-Martin d'Estreaux) ou ont leur

centre de décision (Sodelor - UFAC dans l'Allier), voire également de fabrication (Loire - Sanders dans l'Ain avec les Moulins Guénard de Vonnas) à l'extérieur de la Loire.

#### b. l'aval

Le secteur aval (négoce, abattage, transformation) est très divisé face aux transformations qu'engage la restructuration de l'élevage porcin.

Le négoce dont l'activité repose essentiellement sur le commerce d'animaux réalisait un encadrement des producteurs. Il est remis en cause par la concentration de la production et par la mise en place de nouvelles techniques d'élevage liées à l'établissement de rapports avec d'autres agents de l'environnement (amont notamment), face auxquels il perd peu à peu du terrain. D'autant qu'il se trouve lui-même vers l'aval à un secteur (industriel ou commercial) qui se concentre également et organise lui-même son approvisionnement ou s'appuie pour le faire sur d'autres agents que les négociants en porcs locaux (achats directs aux GP d'autres régions, importations de la CEE ou de pays tiers par Lyon ...).

Le négoce est donc le lieu d'une restructuration intense. Certains négociants parviennent à augmenter leur activité et s'engagent dans un processus de participation plus ou moins directe à la production par l'intégration, le rachat d'abattoirs ... dans le cadre de relations pluripartites avec d'autres agents de l'amont ou de l'aval. Mais réciproquement une partie des activités de négoce concernant les échanges de porcelets ou les ventes de porcs gras sont prises en charge pour une part non négligeable pas des agents de l'amont ou de l'aval ou par les producteurs eux-mêmes dans le cadre des groupements ce qui diminue d'autant les interventions des négociants et explique l'élimination des plus petits d'entre eux.

Les industries d'abattage et de transformation sont bien représentées dans le département en fonction des centres urbains importants et de l'implantation ancienne d'activités de salaisonnerie. Les entreprises sont très diverses dans leurs structures et dans leurs activités et font en général à la fois de l'abattage et tout ou partie de la transformation.

Ces industries ne s'approvisionnent que pour moitié environ dans la Loire. En 1969 (1) pour le secteur-charcuterie salaisonnerie la répartition de l'approvisionnement était la suivante :

Régional: Loire et départements limitrophes	National	Importation	Total
7 149 T 43 %	4 502 T 27 %	5 129 T 30 %	16 781 T 100 %

(1) L'industrie de charcuterie salaison dans le Centre Est. Omnium d'Etudes Agro Alimentaires - 1972.

En 1974 la répartition entre production et abattage et consommation se passait comme suit.

Production	abattages	Consommation
10 075 T 48 %	11 795 T 57 %	20 800 T 100 %

Ces chiffres ne sont pas directement comparables dans le temps mais ils montrent que les secteurs aval s'appuient principalement sur l'extérieur du département pour satisfaire leurs besoins. Ceci n'est pas étonnant quand on connaît le déficit porcin français et la part stable puis croissante sur la période récente des importations dans la consommation nationale. Ceci illustre également que la présence d'un secteur de transformation ou de centres de consommation importants ne sont pas des conditions suffisantes pour favoriser le développement de l'élevage.

## 2. L'environnement financier et professionnel

Le Crédit Agricole n'a pas joué le rôle d'incitation à la mise en place d'élevages importants comme il a pu le faire dans d'autres régions. La Loire présente la particularité d'être couverte par deux organisations de Crédit Agricole.

- la Caisse Régionale de Crédit Agricole affiliée à la CNCA
- la Caisse d'Economie Mutuelle Agricole du Sud-Est liée à la Caisse du Sud-Est dont le siège est dans le Rhône mais qui n'intervient pas pour le département dans le cadre du CAM.

Aucun de ces deux organismes n'a joué d'une manière significative la carte de la production porcine ni même, plus largement, des productions hors-sol. On doit même considérer que le financement de la trésorerie mobilise pour une part non négligeable le secteur bancaire non agricole. En effet, comme on le verra plus loin, l'intégration qui représente une part importante de la production est en grande partie financée par des banques autres que le CAM.

Nous n'avons pu analyser les causes réelles de cette politique (faiblesse de la CRCA, appui à d'autres productions (cf. infra), difficultés rencontrées dans un certain nombre de cas (Orgex, CBA, Sanders)...).

On peut citer comme exemple de cette politique peu favorable du Crédit Agricole les différences de taux pratiqués dans les cautions utilisées pour garantie de remboursement des avances FORMA :

- CRCA de la Loire - 1 %
- Caisse de Crédit Mutuel du Sud-Est - GEPCE : 0 %  
GP des Monts du Lyonnais 0,25 %
- CRCA de Bretagne 0,25 %.

Au niveau des organisations professionnelles on retrouve la même absence d'intervention. Il est révélateur par exemple qu'il faille attendre 1978 pour que la Chambre d'Agriculture affecte un technicien au développement de l'élevage porcin.



Sur le plan syndical l'expression des éleveurs a longtemps été le fait du syndicat porcin qui regroupait des éleveurs plutôt représentatifs des systèmes de productions traditionnels et qui restait critique par rapport aux groupements de producteurs. Le syndicat porcin a pendant longtemps tenu la section porcine de la FDSEA. Un de ses principaux animateurs était d'ailleurs à la fois administrateur de la FNP et de l'UNEP. La situation a changé depuis peu avec l'évolution de la FDSEA et la section porcine est maintenant dirigée par des producteurs intensifs pour la plupart adhérents de groupement des producteurs.

#### IV. LES GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS DE PORCS DANS LE DEPARTEMENT DE LA LOIRE.

Cette présentation de l'élevage porcin du département et de son environnement avait pour but de mieux situer la place des groupements de producteurs dans l'évolution de cette production.

On sait que la politique des groupements de producteurs articulée aux mesures du plan de rationalisation de 1970 sont les pièces maîtresses de la restructuration de la production porcine en France. Les travaux que nous avons poursuivis sur l'évolution de la production porcine nous ont amenés à mettre en évidence le rôle que jouaient les groupements de producteurs dans l'intégration de la filière porc (1) et d'une façon générale l'existence de plusieurs types de groupements de producteurs de porcs et les fonctions spécifiques qu'ils assurent dans la restructuration de la production porcine (2).

L'objet principal de notre enquête dans la Loire était donc d'analyser la situation particulière des groupements de ce département. Cette analyse qui ne prétend pas à l'exhaustivité vise d'une part à définir la place propre de chaque groupement au sein de la production organisée du département, tant sur le plan quantitatif que sur les aspects plus qualitatifs de sa politique, ou les particularités de son développement et d'autre part à essayer de dégager les principaux caractères d'ensemble de l'action des groupements de producteurs.

L'ordre de présentation respecte simplement la chronologie dans la création des groupements, sauf en ce qui concerne le SCAPA compte tenu de son statut juridique et administratif provisoire au moment de l'enquête.

##### 1. Les différents groupements

###### a. G.P. des Monts du Lyonnais

Historique Initialement une coopérative spécialisée sur la production porcine créée en 1964 (agrée le 15.10.1964 avec son siège à St-Symphorien sur Coise (Rhône) avec comme point de départ un groupe d'agriculteurs en CETA qui engraisaient des porcs et se sont groupés pour vendre leurs porcs charcutiers et améliorer la maîtrise technique de leur élevage.

(1) AUBERT, DEBAILLEUL : "La place des groupements de producteurs dans la stratégie d'une grande firme d'alimentation animale : Sanders et la production porcine" INRA Paris - Rennes déc. 1977 - 122 p.

(2) AUBERT, DEBAILLEUL "Les groupements de producteurs et la restructuration de la production porcine" INRA à paraître.

Il existait 2 gros marchés de porcelets régionaux (St-Symphorien sur Coise et Feurs). 1 an environ après la création du CETA les engraisseurs se sont aperçus qu'il était difficile de s'approvisionner dans de bonnes conditions en porcelets sur les marchés locaux. Ils ont incité des naisseurs à se constituer en groupe dans le CETA.

A été reconnu le 27.11.66 pour 5 cantons à cheval sur la Loire et le Rhône.

Relations avec l'Amont: 2 fournisseurs principaux UFAC  
CCPA (CBA)

. un prix unique de l'aliment quelle que soit la quantité fournie (puisque en fait c'est le GP qui intervient ; c'est en tous cas lui qui honore directement les traites, pour l'éleveur).

Le groupement exige de connaître la composition de la formule.

. fait faire des analyses d'aliments par l'E. D. E.

. a fait un appel d'offre auprès des firmes pour fabriquer un aliment précis à "haute performance"

Il existe une clause suivant laquelle les firmes ne doivent pas intervenir dans le suivi technique.

Bâtiments hostilité aux plans-types.

### Commercialisation

Le groupement est excédentaire en porcelets. La moitié de cet excédent soit environ 2 000 porcelets ira à l'Institut Mérieux pour des expériences de laboratoire. Le reste est surtout vendu à 1 ou 2 autres GP mais sans contrat, au plus offrant.

Vente de porcs gras par accords oraux mais il n'y a pas pratiquement qu'un acheteur

- l'abattoir paie en fonction du classement qu'il fait et le groupement règle aux éleveurs en fonction de son propre classement. Prix réglés chaque semaine, en référence à la cotation régionale.

Fonctionnement Le G.P. fait l'avance au producteur des frais d'aliments et porcelets.

Au moment de la vente des porcs charcutiers il retient la valeur des frais. L'éleveur est payé sur une moyenne de 6 mois. Le GP calcule les écarts de classe et une commission mixte naisseurs/engraisseurs fait un calcul de prix de revient. Une caisse de péréquation collective est ainsi constituée. L'éleveur ne reçoit que deux chèques par an : 30 juin, 31 décembre.

Le naisseur reçoit un acompte de 6 F par kilo et il y a régularisation tous les 6 mois. Sur 3 ans le porcelet a été payé entre 190F et 205 F. Le directeur de la caisse CMA Sud-Est a proposé une OCC collective qui revient beaucoup moins cher par porc qu'une OCC individuelle. Il existe une assurance mortalité porcelets solidaire au niveau du G.P.

### Adhésion

La 1ère année d'adhésion constitue un stage probatoire au terme de laquelle le groupement se réserve le droit de ne pas accepter l'adhésion définitive.

Actualité

Dernièrement quelques bandes ont été placées en stabulation libre sur fumier de vache accumulé. Moyen d'utiliser les étables pendant la période d'été. La croissance est rapide (parfois 2,5 mois) mais la qualité peut-être inférieure.

Sélection

Le groupement a deux élevages de sélection : 1 LW  
1 LR

en train de monter un élevage en multiplication  
Obligation d'achat de truies à l'intérieur du GP.

Le G.P. fonctionne à l'économie. Très peu d'immobilisation: un bureau installé dans une pièce d'une ferme d'un adhérent avec un mobilier réduit au minimum.

Les éleveurs assurent une bonne part des opérations. Notamment ce sont les naisseurs qui livrent leurs porcelets. Un technicien assure le reste du fonctionnement du groupement.

Conclusion

En apparence c'est le GP le plus "démocratique" qui correspond le mieux à la revendication du "pouvoir économique" de l'instrument coopératif à taille humaine et à la volonté d'indépendance par rapport aux firmes d'aliments.

(thèmes véhiculés par le SUAD de la Loire).

Cette convergence est entre le fonctionnement du GP et les positions de la section porcine d'autant plus facilement explicable que l'on retrouve à la tête du GP et de la section porcine pour une part les mêmes éleveurs. Ce G.P constitue la référence privilégiée pour le syndicalisme et l'administration.

## b. C. E. P. L. COOPERATIVE DES ELEVEURS DE PORCS DE LA LOIRE

Reconnu d'abord le 5 juillet 1967, autonome de la C.B.A. depuis le 1.1.1976.

Historique

A l'origine ce groupement avait été mis en place par la C.B.A., Coopérative surtout orientée vers la collecte des céréales et la fabrication des aliments du bétail.

La C.B.A. avait créé parallèlement un groupement volailles et un groupement veaux.

Toutefois le lancement des productions animales a été un échec pour la C.B.A. qui n'a d'ailleurs pas encore réglé son passif à l'égard du Crédit Agricole.

Les deux groupements volaille et veaux ont disparu.

Seul le groupement porcs a survécu mais en prenant une complète autonomie de fonctionnement à l'égard de la CBA qui inversement est devenue adhérente du groupement pour les porcs qu'elle fait produire en intégration (trois producteurs sur les 53 adhérents du groupement).

### Relations avec l'amont

La CBA reste le fournisseur exclusif du groupement en matière d'aliments du bétail. Une convention de fourniture a été signée. Elle prévoit des ristournes aux adhérents en fonction du tonnage. L'éleveur bénéficie d'une ouverture de crédit. Il nous a été signalé des difficultés liées à la fourniture des reproducteurs. La mise en place des truies PRIMA (schéma CCPA dont la coopérative est concessionnaire) dans les petits élevages du groupement n'a pas provoqué les résultats escomptés.

### Commercialisation

Le groupement vend pratiquement toute sa production (entre 8 000 et 10 000 porcs/an) à un seul acheteur : La Société Coopérative des charcutiers de St-Etienne dont il représente environ le tiers des approvisionnements. Il existe un contrat qui porte sur 160 porcs/semaine sur la base de la cotation Sud-Est de la semaine précédente + 0,20 F/Kg. Le classement est contradictoire. Le groupement était jusqu'à une période récente représenté par un de ses éleveurs.

### Fonctionnement

Un prix d'acompte indexé sur le prix de l'aliment et apprécié par le Conseil d'Administration est versé à l'éleveur. Toutefois la caisse de péréquation est pratiquement vide. De même le paiement du porcelet fait l'objet d'un acompte indexé sur le prix du porc charcutier. Cependant le groupement est très largement déficitaire en porcelets.

### Conclusion

Ce groupement a végété pendant toute la période où il était intégré à la CBA. Depuis il semble toujours manquer de dynamisme. Depuis des années, pratiquement aucun investissement n'a été réalisé dans le cadre de ce GP. Sur le plan technique, il a enregistré d'assez mauvais résultats. Il a donc cherché à s'associer un bon technicien, en pensant opérer un redémarrage à partir de là.

Ce groupement bénéficie du soutien des instances professionnelles et administratives (chambre d'Agriculture, DDA) qui apparemment souhaiteraient encourager des opérations de fusion autour de la CEPL.

Les difficultés de ce groupement semblent bien être à l'image de la situation de la production porcine dans le département.

## c. G. P. CENTRE-EST - G. E. P. C. E.

Groupement des éleveurs de porcs du Centre Est  
 Association déclarée le 22. 3. 68  
 Reconnu le 27. XI. 70  
 A son siège à Lyon.

### Historique

L'histoire de ce groupement est à envisager sous deux angles. D'une part il est lié à l'Union du Sud-Est, groupe coopératif mutuel et de crédit rayonnant sur une quinzaine de départements du Sud-Est. L'Union du Sud-Est a été à l'initiative de plusieurs groupements tels que le GEPCE dont la principale raison semble être de bénéficier des subventions et aides prévues pour les groupements tout en autorisant les formes de fonctionnement les plus libérales et les moins contraignantes.

Mais d'autre part la création de ce groupement résulte d'initiatives venant de marchands d'aliments, notamment des établissements Cottenet de Belleville autrefois concessionnaire UFAC qui avaient été à l'initiative d'un groupement porc de taille insuffisante pour être reconnu.

des Ets SABATIN  
 et également des grands moulins de Strasbourg.

Ces trois fournisseurs<sup>se</sup> sont coordonnés pour constituer le groupement en accord avec l'Union du Sud-Est qui commercialisait par ailleurs une partie des aliments SABATIN (SABAL) avant de créer sa propre marque.

### Relations avec l'amont

Jusqu'en 1977 3 marques d'aliments étaient reconnus :  
 COTTENET  
 SABAL  
 SAFAA

Depuis la distribution d'aliments sous sa propre marque "AGRI-SUD-EST" par l'Union du Sud-Est, l'approvisionnement en aliments est libre.

De ce fait les cotisations versées par les firmes au groupement sont supprimées et elles sont désormais prélevées sur les producteurs.

### Commercialisation

Au démarrage du groupement un petit marchand de porcs assurait la fourniture et le transport des porcelets et des porcs gras.

Par ailleurs il était chargé du classement pour le compte du groupement. Toutefois l'intégration individuelle est largement répandue à l'intérieur du groupement, notamment autour ce de négociant en porcs qui est devenu pratiquement propriétaire d'une des maisons d'aliments qui s'était trouvée en difficultés, et a également pris une participation dans un abattoir.

Le développement de cette intégration a pour effet de constituer un second groupement à l'intérieur et en marge du premier.

De plus d'autres adhérents sont intégrés par d'autres négociants.

On trouve aussi le cas d'un gros boucher achetant aux gros éleveurs sur la base de son prix de revient et à qui il fournit les porcelets.

### Sélection

L'adhésion au groupement implique l'obligation de s'approvisionner en truies auprès du G.P.

2 gros élevages font du triple croisement.

### Conclusion

La cohésion de ce groupement n'apparaît pas très forte. Il ne s'agit ni d'un groupement de firme ni à l'opposé d'un groupement syndical, mais d'une rencontre de circonstance entre les préoccupations d'un groupe coop. Crédit Mutualité Agricole qui cherche à occuper le terrain et les réseaux d'intégration de marchands de porcs et d'aliments du bétail.

d. G. E. F. Groupement des éleveurs foréziens

Association créée le 3 mars 1970  
reconnue le 8 juillet 1970.

pour le département de la Loire  
+ 6 cantons (Rhône et Ardèche)  
+ communes limitées Haute Loire

Siège à Feurs.

Historique

Avant la constitution et la reconnaissance du groupement existait une organisation créée par Loire-Sanders : Loire-Porcelets, qui assurait le ramassage de porcelets dans les petits élevages familiaux.

A l'époque beaucoup de producteurs de 25 à 30 porcs charcutiers élevaient encore à partir des produits de la ferme : pommes de terre, céréales, avec un aliment complémentaire. Par ailleurs il existait une féculerie à Feurs. Des agriculteurs produisaient des pommes de terre sous contrat et récupéraient les résidus de féculerie. Ce type de production a complètement disparu avec la crise de 1968-1970 et c'est dans le début des années 70 que Sanders a incité un certain nombre d'exploitants à créer des élevages relativement importants (de 500 à 800 porcs). L'organisation Loire-Porcelets avait été mise en place notamment pour approvisionner les lots que Loire-Sanders avait en intégration. Un certain nombre d'éleveurs (et notamment des gros producteurs) ont quitté le groupement au cours des dernières années à la suite d'un conflit avec Sanders et la direction du groupement. Le litige portait sur le financement d'une partie des bâtiments et la rémunération de leur travail à partir du fonctionnement de la caisse de péréquation dans le cadre du contrat GEPAC.

Relations avec l'amont

Groupement mis en place par Loire Sanders. Type du groupement de firme dans lequel l'encadrement du groupement et l'organisation Sanders sont confondues. Toutefois la structure de l'organisation Sanders(1) a sensiblement évolué en liaison avec la restructuration régionale de la firme. Le GP est lié à Loire-Alimentation (Sanders) par une convention de fourniture d'aliments.

(1) Sanders semble avoir rencontré des difficultés pour s'implanter : vers 1966-67 sa concession était tenue par la C.B.A. (maintenant entrée dans le réseau CCPA). C'est dans une période plus récente qu'il a été repris par le secteur privé cette concession qui est d'ailleurs réduite à la distribution. La fabrication étant assurée par les Ets Guénard (Ain).



### Approvisionnement en porcelets

Il reposait sur l'extérieur, en partie pris en charge par le GP et en partie confié à des négociants. Des problèmes d'ordre sanitaire notamment s'étant posé, le groupement s'oriente vers l'auto-approvisionnement (voir plus loin) et la vente à l'extérieur, dans le cadre du réseau Sanders, des porcelets excédentaires.

### Commercialisation

Auparavant le groupement était intégré avec Sanders et Reybier dans un système de contrat GEPAC. Système avec marge garantie et partage de risques sur la caisse de péréquation régularisée tous les 3 ans. Ce contrat était théoriquement valable pour une période de 15 ans. Marge garantie 35-46 F ce qui laisse pour la rémunération du travail entre 18 et 25 F.

Caisse de péréquation individuelle pour chaque éleveur. Si le solde est positif au bout de 3 ans, il revient à l'éleveur.

La caisse est alimentée de manière tripartite

1/3 fabricant
1/3 salaisonnier
1/3 éleveur

Un problème de contrôle du classement et de la pesée est apparu étant donné que l'abattage était réalisé à Chambéry, loin de la zone d'action du GP, ce qui expliquerait en partie le déficit de 1974.

Aujourd'hui Reybier n'abat plus. Il a donc fallu trouver d'autres débouchés et produire un type de porcs différent car Reybier utilisait des porcs lourds de 104 kg.

Actuellement la commercialisation se fait en liaison avec les Moulins Guénard (Sanders) qui ont un débouché de 1 200 à 18 00 porcs/semaine.

Les Moulins Guénard ont d'ailleurs racheté le matériel de transport de la LYONS (ex Reybier).

### Fonctionnement

Fonctionnement type du groupement de firmes Sanders.

### Actualité - évolution

Beaucoup d'intégration en engraissement. Le technicien prévoit qu'en 1980 le groupement sera pratiquement devenu un groupement de naisseurs produisant des porcelets qui seront nourris en intégration.

Après échec enregistré auprès des gros éleveurs et lié au problème de financement des élevages les techniciens semblent essayer de privilégier l'aménagement des bâtiments de ferme inutilisés pour l'élevage en truies attachées.

Il existe un projet de mise en place de la formule "nourrains" expérimentée par Ferard en Ille-et-Vilaine.

Toutefois les naisseurs n'y participeraient pas financièrement. La société serait sous l'unique responsabilité de Loire-Sanders. Pour le moment ceux-ci disposent déjà des bâtiments. Ils attendent le "feu vert" des banques.

### Sélection

L'approvisionnement en reproducteurs utilise le schéma PIG IMPROVMENT INTERNATIONAL.

L'approvisionnement en cochettes "France-Hybrides" a en effet soulevé de gros problèmes (animaux mal adaptés à la demande spécifique du G.P.). Toutefois les verrats hybrides appartiennent au schéma "F.H.".

### Conclusion

Comme il a été indiqué à plusieurs reprises le fonctionnement du G.E.F. présente les caractéristiques du fonctionnement des groupements Sanders, marqué cependant par le contexte de régression de la production porcine dans la région. Il illustre également les tendances à la coordination entre différents groupements et structure du réseau Sanders. Le rôle des éleveurs dans l'animation du groupement apparaît comme modeste.

e. la S. C. A. P. A. Société coopérative agricole de productions animales

(ex. CESLAPP (Coopérative des éleveurs Saône, Loire, Allier, de production porcine)

(ex. GEP : Groupement d'éleveurs de porcs

siège à St-Martin d'Estreaux.

### Historique

L'histoire de ce groupement est assez complexe.

A l'origine on trouve ce qui fut probablement le premier groupement de firme ou du moins son archétype mis en place par un fabricant d'aliments du bétail: les établissements ORGEX à St-Martin d'Estreaux.

En Août 1964 se crée une association "Groupement d'éleveurs pour la production de porcs : GEPP", sous l'égide des Etablissements ORGEX. La reconnaissance de ce groupement a tardé car elle se heurtait à l'hospitalité très marquée des organisations professionnelles agricoles et l'administration n'avait pas fixé sa doctrine à l'égard des "groupements de firme".

Le groupement est finalement reconnu le 23 octobre 1967. En 1969 l'association se transforme en coopérative qui prend le nom d'"UNIGEP" et obtient le transfert de reconnaissance. Mais cette reconnaissance est retirée lorsque l'administration se rend compte que les éleveurs sont en fait intégrés par la coopérative puisque les statuts précisaient que celle-ci reste propriétaire des porcs et des aliments. La coopérative pense ainsi assurer une meilleure rémunération de ses adhérents grâce à la récupération de la T.V.A..

La reconnaissance est à nouveau accordée le 22 janvier 1971 après la renonciation de la coopérative UNIGEP à la propriété des animaux et sa transformation en SICA "GEP" groupement d'éleveurs de porcs. Mais la nouvelle transformation s'accompagne du départ de nombreux adhérents - puisque le nouveau GP ne retrouve que 37 des 137 adhérents de 1969.

Cette diminution du nombre d'adhérents se poursuit jusqu'en 1976 où on ne retrouve que 14 adhérents. Les liens avec la société ORGEX restent très étroits puisque non seulement le PDG d'Orgex assurait la présidence du GP mais des membres de la famille et des sociétés liées à ORGEX telles que la CALA adhéraient au groupement de producteurs. Par ailleurs les transports du groupement sont confiés à la société ORGEX. Toutefois une réaction se manifeste de la part de certains des adhérents et soutenue par l'ancien technicien des établissements ORGEX elle aboutit à l'autoconsommation du groupement qui prend alors le nom de CESLAPP (coopérative des éleveurs de Saône, Loire, Allier de Production Porcine).

Malheureusement entre temps interviennent à la fois le retrait de reconnaissance en tant que groupement et le retrait d'agrément en tant que coopérative, mesures prises par le Ministère de l'Agriculture probablement pour sanctionner les irrégularités commises dans le fonctionnement antérieur du groupement.

Il n'est pas exclu que l'on ait cherché également à favoriser ainsi sa fusion avec le groupement CEPL.

Le groupement a de nouveau demandé sa reconnaissance et pour abandonner son image de marque défavorable liée à son passé, a une nouvelle fois changé de nom pour s'appeler la "SCAPA" (Société coopérative agricole de productions animales).

### Conclusion

On peut voir dans les péripéties qui jalonnent l'histoire de ce groupement le produit des ambiguïtés de la politique des groupements de producteurs lorsque celle-ci est utilisée voire détournée de façon très étroite par des intérêts privés pour camoufler des opérations d'intégration. Le dossier du GEP a probablement permis d'étayer les positions de l'administration et de la profession au moment de la discussion de la convention-type-qui sera signée en 1969.

Les problèmes qui se sont posés dans le groupement illustrent également les contradictions qui se développent entre les divers types d'agents participant à la restructuration de la production. L'élevage du fabricant d'aliment (1) est considéré comme très performant. Il est aussi d'une taille importante (300 truies) et permet la diffusion d'animaux reproducteurs d'un haut niveau. Sur la base des liens techniques et économiques avec cet élevage et avec la firme s'est développé un groupe de naisseurs d'un niveau technique élevé. Du fait de leur situation individuelle ils se trouvaient mieux à même de saisir la relation de dépendance dans laquelle ils étaient par rapport à Orgex et, partant, de prendre leurs distances par rapport à lui, en s'appuyant par ailleurs sur le groupement qui devenait un moyen (au moins théoriquement), d'assurer des conditions favorables à leur activité.

### 2. Synthèse (cf. tableau 3)

Cinq groupements de producteurs opèrent donc exclusivement ou partiellement sur le département ce qui représente une bonne "couverture" de la région. Ils sont tous de création antérieure au plan de rationalisation (sauf le GEF). L'organisation de la production, l'établissement de liens de type contractuel, sont donc apparus très tôt comme des caractéristiques significatives de la production porcine et de son développement. Avant même que le GEF ne soit créé il existait autour de l'industriel qui suscita la création de groupement un groupe d'éleveurs avec lesquels il travaillait d'une manière relativement stable. La référence à des réseaux d'éleveurs organisés d'une manière plus ou moins formelle et stable dès les années 60 (avant même peut être) autour de négociants ou de marchands d'aliments s'est d'ailleurs retrouvée chez plusieurs des personnes rencontrées.

(1) qui se trouvait donc en tant que producteur à la présidence du G.P..

Tableau 3. Eléments de définition des Groupements de la Loire

	Monts du Lyonnais *	Coop. des éleveurs de la Loire CEPL ex. CBA	Groupement des éleveurs de porcs du Centre-Est GEPCE **	Groupement des éleveurs foreziens GEF	ex. Groupement des éleveurs de porcs GEP SCAPA *
Date de création	mars 1964		mars 1968	mars 1970	août 1964
Reconnaissance	novembre 1966	juillet 1967	novembre 1970	juillet 1970	d'abord le 23 oct. 1967 suspension puis reconnu 22.1.71 puis suspension 1976
Forme juridique	Coopérative	coopérative	association	association	association puis coopérative
Siège	St Symphorien/Coise Rhône	Feurs (Loire)	Guereins (Ain)	Feurs	St Martin d'Estreaux (Loire)
<u>Nombre d'adhérents</u>					
1966	51	64			77
1969		82		46	106
1970			(41)	49	
1971					113
1974				50	30
1975		69		37	14
1976	53	52	(106) dont une minorité dans la Loire		
1977	54 (dont 37 dans la Loire)			36	20
<u>Nombre de truies</u>					
1970		559		209	604
1976	629	327	(1036)	555	387
<u>Production de porcs charcutiers</u>					
1975		10 003		21 764	8 895
1976	3 750	10 010	(21 900)	13 550	3 180
1977	4 000	10 280		10 240	4 190

\* Ce G.P. opère partiellement en dehors du département de la Loire.

\*\* Ce G.P. opère pour la plus grande partie en dehors du département de la Loire.

Source : Fiches technico-économiques du Ministère de l'Agriculture.

Ceci aurait pu aussi témoigner d'un dynamisme de la production porcine dans la Loire, avant même les mesures du Plan de Rationalisation de 1970. Or on ne constate pas que cette caractéristique soit en relation avec un développement de la production.

En 1977 les Cinq groupements de producteurs regroupent seulement 143 producteurs sur le département soit moins de 2 % des éleveurs de porcs (mais sur les 9 300 éleveurs, 7600 ont moins de 4 porcs). Ils détiennent 27 % des effectifs de truies et ont produit 4 % des porcs charcutiers.

	RGA 70	1975	1976	1977
<u>Production Départementale</u>				
Nombre d'éleveurs de porcs	10 800			8 200
Nombre d'éleveurs de truies	4 100			1 800
Nombre de porcs charcutiers	90 000	82 000	71 000	61 000
Nombre de truies mères	9 200	6 400	6 600	6 000
<u>Place des Groupements de producteurs</u>				
Nombre d'adhérents		164	146	143
Nombre de porcs charcutiers en % du total		34 913 42,5	27 532 38	24 743 40,5
Nombre de truies mères en % du total		2 023 31,6 %	1 544 23,3 %	1 679 27 %

Source - DDA Loire.

Les données des fiches technico-économiques permettent très grossièrement de situer les adhérents des groupements par rapport aux éleveurs de porcs de la Loire.

a. ensemble du cheptel

1976 Eleveurs en groupement (source: FTE)	- nb de porcs produits	< 100	100-199	200-449	450-999	> 1000	Ensemble
	- nb de places de porcs charcutiers (estimation)		< 80	80-200	200-400	> 400	
	- nb d'éleveurs	10	13	15	14	3	55
1977 Ensemble d'éleveurs (source: CCEES)	- nb de porcs présents*	< 50	50-100	100-200	200-400	> 400	
	- nb d'éleveurs	9400	470	entre 20 et 45	1	entre 5 et 13	9300

\* indique par ex. le effectif d'éleveurs puisque le cheptel reproducteur sont inclus dans cette population. Mais on a vu que le noyau était séparé de l'élevage et concernait surtout de petits élevages.

## b. cheptel reproducteur

1976						
- nb de truies dans le troupeau		< 10T	10-19T	> 20T		Ensemble
- nb d'éleveurs		36	34	35		105

1977							
- nb de truies dans le troupeau		1-2T	3-4T	5-9T	10-19T	> 20T	Ensemble
- nb d'éleveurs		1400	300	200	150	entre 20 et 35	2100

En naissance, les élevages plus importants sont plus fréquemment chez des adhérents de G.P. mais ils sont très peu nombreux. Pour l'engraissement au contraire où la restructuration est plus marquée, même si elle reste faible, une partie des élevages de plus grande taille est en dehors des groupements.

La faible évolution structurelle que l'on a décrite passe donc pour une part non négligeable par les groupements mais ils se sont peu développés depuis leur création et n'ont pas constitué à eux seuls un cadre appuyant la mise en place d'un nombre significatif d'élevages intensifs.

L'importance des groupements dans la production porcine départementale est sensiblement plus faible que la moyenne nationale : en France 6,1 % des éleveurs de porcs sont en groupement et rassemblent 48,4 % du cheptel de truies et 48,9 % de la production de porcs charcutiers.

Toutefois si l'on retire le poids des groupements bretons de cette moyenne nationale, la situation de la Loire se rapprocherait probablement de celle du reste de la France. Mais ce qu'il faut remarquer c'est que l'importance des groupements de producteurs dans la production de la Loire, loin de croître à la faveur du plan de relance, a eu plutôt tendance à régresser depuis 1970.

Le nombre des adhérents de groupements est inférieur en 1977 à celui des adhérents des trois groupements existant en 1966.. Le nombre de truies contrôlées et de porcs produits sont également en baisse par rapport à 1970.

Certes si l'on observe la chute enregistrée par l'ensemble de la production porcine du département depuis 1970 (un tiers du cheptel truies, un tiers de la production de porcs charcutiers) on constate que la production organisée a connu une régression relative moindre. Mais en tout état de cause on se trouve loin de la situation globale en France où la progression de la production organisée a permis de compenser le recul du secteur "traditionnel". Doit-on en conclure à l'échec de la politique des groupements dans cette région ?

L'histoire propre de chaque groupement apporte des éléments spécifiques pour justifier la stagnation, ou le manque de dynamisme, de la plupart d'entre eux. Et on pourra relever que les trois groupements qui se sont trouvés les plus "inféodés" à l'amont (firme privé ou coopérative) ont rencontré à un moment ou à un autre des difficultés. A l'inverse le seul groupement qui ait manifesté une réelle autonomie à l'égard des autres agents de la filière porc (le groupement des Monts du Lyonnais) n'a pas connu de recul aussi important. Cependant il n'a pas connu de progression très spectaculaire. Par ailleurs de nombreux groupements de firme ou intégrés à des coopératives polyvalentes ont pu dans d'autres régions, mettre à profit les différentes mesures du plan de relance et s'assurer un développement parfois très rapide. Si le degré de dépendance de certains groupements à l'égard de leur tuteur peut par les crises qu'elle a provoquées, être rendu partiellement responsable de la stagnation du secteur organisé dans la production porcine de la Loire, il ne peut en rendre compte entièrement.

Les autres éléments à faire intervenir dans l'analyse sont à chercher à 2 niveaux :

1) L'environnement de la production porcine et plus largement les différents facteurs qui orientent le développement des exploitations prise dans leur globalité. Ils déterminent également les conditions dans lesquelles les élevages porcins et les groupements en particulier peuvent évoluer.

Nous y reviendrons plus loin à partir de 2 points particuliers :

- l'intégration dans la production porcine
- la place du lait dans l'économie agricole de la Loire.

2) On doit également se demander si la politique des groupements de producteurs telle qu'elle a été développée à la faveur du plan de rationalisation était bien adaptée à la situation de la production porcine et notamment dans un département comme la Loire.

On peut notamment observer qu'alors que la Loire était traditionnellement un département naisseur, les groupements sont eux globalement largement déficitaires en porcelets, et que leur déficit est comblé par des approvisionnements extérieurs au département et à la région.

On notera toutefois que le groupement des Monts du Lyonnais fait exception à la règle, qu'il est largement excédentaire en porcelets et qu'il est celui des groupements qui correspondait le plus à la réalité de la production locale.



Dans une autre perspective, le groupement GEF s'oriente lui-aussi vers une spécialisation de naisseurs en essayant de recruter parmi les producteurs traditionnels disposant de locaux inoccupés. Il s'agit donc d'une orientation en rupture avec une démarche résolument moderniste, dominante dans la politique des groupements de producteurs, qui privilégiait des ateliers de taille très nettement supérieure à la moyenne des élevages de la région et encourageait la construction de bâtiments spécialisés. Encore faut-il faire remarquer que cette nouvelle orientation est récente, reste isolée et d'un avenir peu assuré.

De plus dans le cas du GEF cette politique vise à faire du groupement le réservoir des naisseurs pour une production de porcs charcutiers qui, elle, serait et est déjà largement réalisée en intégration. Or c'est probablement un autre aspect du relatif échec des groupements de producteurs dans le département de la Loire qui est de s'être limité à donner une apparence d'organisation collective de la production à ce qui n'était que la poursuite de relations individuelles d'intégration.

Il semble en tout état de cause que la base sociale de la production traditionnelle de la Loire (les petits naisseurs) n'a guère été touchée par les groupements de producteurs. Les objectifs de ceux-ci ne pouvaient être atteints à partir de transformations limitées mais progressives d'élevages antérieurs. Ils supposaient au contraire des modifications radicales que ces producteurs ne pouvaient mettre en oeuvre.

## CONCLUSION

L'évolution de la production porcine dans la Loire sur la période récente est marquée par le passage d'une situation où la production était stable, relativement importante, principalement orientée vers le naissage dans des petits élevages à une production en baisse rapide depuis 1973 où les formes intensives et concentrées de la production n'ont connu que des développements très limités qui n'ont pas permis d'en rayer la chute globale de la production traditionnelle.

Une des caractéristiques de la production porcine dans le département est l'ancienneté de l'organisation de la production. Les groupements de producteurs se sont mis en place assez rapidement dans le cadre de firmes privées, de coopératives polyvalentes ou spécialisées. Cette ancienneté montre qu'il existait des potentialités d'encadrer et appuyer la restructuration de l'élevage porcin.

Malgré cela on n'a pas assisté au développement de la production même si par période (jusqu'à 73) et sous certains aspects (augmentation relative de l'engraissement, extension des modèles hors-sol ...), l'élevage porcin a bien connu un certain nombre de transformations. La mise en place des GP n'a donc pas été accompagnée de la restructuration dont ils devaient être l'un des vecteurs. Nous avons vu plus haut qu'une fonction importante des groupements a été de constituer un paravent à des situations d'intégration dont ils permettaient de renouveler le cadre.

Sous des formes traditionnelles l'intégration reste particulièrement importante dans le département. Elle exprime un rapport de domination par un environnement agroalimentaire qui ne constitue pas un facteur de développement suffisamment puissant dans le contexte du département (cf. infra) mais peut perpétuer un type d'organisation qui lui permet - à court terme au moins - de se maintenir - Dans les régions où au contraire la production intensive s'est développée (exception du Nord) ces formes de domination ont été marginalisées ou ont dû évoluer. Il semble donc important d'indiquer ici les principaux éléments rassemblés sur l'intégration dans la Loire.

## L'INTEGRATION

L'intégration s'appuie, semble-t-il, sur les différents types d'élevages en présence et sous des formes très diverses. Une partie des intégrateurs intervenant d'ailleurs directement comme propriétaires d'élevage.

La présentation de la situation de quelques unes des entreprises enquêtées montre l'importance de l'intégration et de la participation des firmes dans la production.

### 1. Négociant en porcelets

- . Ventes de porcelets en 1977- 9 800 d'origines diverses
  - achats sur un marché de l'Allier, dont ils sont limitrophes
  - porcelets provenant d'élevages de taille moyenne où ils ont placé des verrats
  - commercialisation pour le compte d'un fabricant d'aliments voisin et lui-même gros producteur.
- . Vente de porcs gras
  - 7 700 porcs achetés
  - 3 000 porcs produits par eux-mêmes
    - approvisionnés en aliment pour moitié par eux-mêmes pour moitié par l'industriel pré-cité. Dans le premier cas l'élevage est de grande taille, lié à l'atelier de fabrication d'aliments qui leur appartient. Dans le second cas on a des bandes faisant entre 100 et 300 porcs, placées chez des éleveurs intégrés qui perçoivent une marge fixe.

### 2. Deux fabricants d'aliments du bétail : Sodelor (UFAC) et Loire Sanders

a) L'UFAC a deux concessionnaires à Feurs. L'un travaille plutôt avec les groupements de producteurs. C'est ainsi notamment qu'il est agréé par le groupement des Monts du Lyonnais sans avoir établi de convention avec lui.

L'autre, Sodelor, ne commercialise pas d'aliment avec les groupements mais fait transformer une partie non négligeable de sa production par des exploitants intégrés.

Son activité "aliment porcs" se répartit comme suit :

- vente en libre - surtout auprès de petits producteurs (entre 50 et 150 porcs)
- convention - 1500 porcs en place entre plusieurs élevages qui sont suivis en gestion technique (sélection progressive des meilleurs éleveurs
- intégration

1. par des marchands - livraison aux élevages en fonction des commandes des marchands - 12 000 animaux en place par 5 négociants qui abattent eux-mêmes, répartis sur plusieurs départements. A noter que le fabricant n'a pas de contrat avec les négociants.

#### 2. par Sodelor

- 300-350 truies sont placées chez des éleveurs, une partie de ce troupeau reste propriété de l'industriel qui approvisionne à partir de ce cheptel des éleveurs ayant des bandes de 50 à 200 porcs soit un total de 6-7000 porcs/an.

- Sodélor intègre également un groupe de 5 éleveurs importants (entre 500 et 800 porcs) qui appartenaient auparavant au GEF groupement lié à Loire Sanders. Ayant rompu avec cet industriel ils se sont tournés vers la Sodélor qui a négocié avec eux collectivement et en relation avec la section porcine de la FDSEA de la Loire un contrat d'intégration relativement intéressant.

#### b) Loire Sanders

A la différence de la Sodélor, Loire Sanders commercialise une partie de sa production d'aliment par un groupement : le GEF qui absorbe environ 50 % de la production de l'entreprise (un peu plus de 10 000 pc/an) Compte tenu des problèmes apparus entre des adhérents du groupement et la firme celle-ci considère qu'à terme l'ensemble des producteurs de porcs charcutiers qu'elle approvisionne seront intégrés directement et s'inséreront dans un type d'organisation que d'autres concessionnaires Sanders ont déjà mis en place (système Sacoporc, des Ets Férard (35)) : la firme ramasse les porcelets produits chez des éleveurs approvisionnés par la firme en aliment et reproducteurs et que l'on sèvre très précocement (7 kg). Ils sont ensuite présengraissés dans une porcherie industrielle (des installations sont déjà utilisables à Feurs). La firme place ensuite les porcelets chez des engraisseurs. Les responsables pensent même pouvoir exporter une partie des porcelets (1) vers des zones déficitaires, en l'occurrence l'Ain et dans le cadre de Sanders puisque ces porcelets seraient achetés par les Moulins Guénard dont Loire Sanders est une filiale). Mais ceci n'était qu'un projet lors de notre passage. Les résultats techniques qui lui servent de base ne peuvent être pas confirmés : le projet s'appuie sur une organisation qui avait déjà rencontré un échec et l'un des facteurs clés de la "réussite" du modèle de référence - la discipline instaurée par les Ets Férard auprès de leurs producteurs, ne se retrouvera peut-être pas directement dans la Loire.

La moitié du tonnage d'aliment qui ne passe par le GEF est intégrée soit directement par Loire Sanders (entre 6 et 7 000 porcs) qui s'oriente plutôt vers des ateliers compris entre 300 et 500 porcs (2) soit par des négociants dont une partie est d'ailleurs directement propriétaire d'ateliers d'engraissement menés par des salariés.

3. D'autres informations recueillies dans les entretiens avec différentes personnes rencontrées confirment l'importance de l'intégration dans la région sans que nos interlocuteurs puissent préciser les conditions dans lesquelles elle se faisait. Il semble cependant que quelques éléments se dégagent dans le prolongement de ceux que l'on a présentés plus haut.

- Si les agents amont et aval sont partie prenante de ces relations il semble que ce soit encore le négoce qui joue un rôle d'organisateur direct.

- Les cheptels qui relèvent d'un intégrateur sont parfois très importants puisqu'on nous a cité le cas d'un négociant ayant plus de 50 000 porcs. Cependant il semble que cette concentration de la production ne se traduise qu'exceptionnellement par des ateliers de grande taille. Ces cheptels sont en général répartis entre des élevages de taille moyenne.

- (1) Le cheptel reproducteur compterait environ 1000 truies et produirait donc davantage de porcelets que le GEF ne vend de porcs charcutiers : 13 600 en 1976  
 (2) après les difficultés rencontrées avec les élevages de plus grande taille mis en place au début des années 1970.

Bien qu'on ne la saisisse pas assez précisément on peut donc considérer l'intégration comme une forme d'organisation importante pour le département (1). Au premier abord elle ne constitue pas une alternative à celle que proposent les groupements dans la mesure où on la retrouve à l'intérieur de certains groupements d'une manière relativement prépondérante (GEF et dans le passé GEP, GEPCE dans une certaine mesure également) ou marginale (présence d'élevages intégrés par la CBA dans la CEPL). On doit cependant l'analyser comme alternative car elle constitue un type de relations par rapport auquel les groupements ne représentent parfois qu'un paravent (2). Elle concerne des couches d'éleveurs non négligeables pour la production et qui sont également partie prenante de la restructuration même si elle reste plus limitée que chez les adhérents du groupement.

Cependant on retrouve à ce niveau la difficulté de mettre en place des ateliers répondant aux caractéristiques du modèle intensif sur la base duquel la production s'est restructurée dans d'autres régions.

Les limites au développement de la production porcine sont également à chercher dans les contradictions qui peuvent exister entre les différentes forces qui participent à l'évolution de l'économie agricole et agro-alimentaire du département. A ce titre, l'existence d'un pôle de restructuration très influent au niveau du lait constitue sans doute un élément à prendre en compte.

## LE DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION LAITIÈRE

L'augmentation de la production laitière (3) est liée à la structuration d'une industrie laitière puissante, solidement implantée dans le département et, au-delà, dans la Région Rhône-Alpes. La coopération et plus particulièrement le groupe Orlac a une position dominante dans la Loire dont il collecte et/ou transforme près des 2/3 de la production. Sa position sur le plan économique et les liens qu'il entretient avec les organisations professionnelles en font un facteur prépondérant de la restructuration de l'économie agricole.

(1) Les éleveurs en groupements (dont certains sont intégrés) représentent une part à peu près stable de la production départementale (40 %). Ils ne regroupent pas que des gros producteurs et l'on peut considérer que par différence une partie non négligeable des producteurs de taille moyenne relève de l'intégration.

(2) Ils peuvent également être un moyen d'établir ces relations.

(3) De 1960 à 1974 la production laitière a augmenté de 2,6 à 3,6 millions d'hl, la collecte a doublé en passant de 1 à 2,1 millions d'hl. De 1965 à 1974 les 2 races les plus spécialisées sur le lait, FFPN et Pie Rouge de l'Est sont passés de 54 % à 83 % du cheptel de vaches laitières.

Les activités viande bovine (non liée au lait) ainsi que les productions céréalières et les élevages qui leurs sont liées sont marquées par cet élément :

- la production de viande bovine à partir des vaches nourrices charolaises ne concerne que le nord du département. Elle touche peu de producteurs et a son centre de gravité dans des zones voisines, davantage concernées par cette activité (Saône et Loire par exemple). Un groupement de producteurs de bovins a été créé à partir d'éleveurs disposant d'exploitations de taille moyenne ou grande et se convertissant du lait vers la viande de taurillon en semi-intensif. Ce groupement travaille avec la SICAREV mais son développement reste limité.

- les problèmes rencontrés par la Coopérative de Blé et d'Approvisionnement (1) pour la mise en place d'une section d'éleveurs de veaux (avec 19 autres coopératives laitières avec lesquelles elle constitue la SODIMA Yoplait, Orlac participe à Univivor, aliments pour veaux) correspondent en partie à ce rapport entre Orlac et d'autres agents d'intensification : l'activité prévue impliquait en effet de développer le croisement industriel entre cheptel laitier et taureaux de races à viande. Elle faisait donc apparaître des contradictions entre le CIA (lié à la production de viande et proche de la SICAREV) et l'activité d'insémination du syndicat pie Noire lié à Orlac.

- la coopérative départementale de blé et d'approvisionnement collecte une production céréalière qui reste relativement secondaire pour une grande partie de ses adhérents (cf. la répartition des exploitations par OTE). Les moyens qu'elle dégage ne lui permettent pas de définir une politique active de développement des productions animales hors-sol qui constituerait une opportunité d'intensification pour ses adhérents. Elle ne représente pas une alternative à l'intensification laitière, se contentant de gérer sa position de collecteur sans pouvoir s'appuyer sur ce que celle-ci peut représenter comme moyen de diversification.

Toutefois dans d'autres régions le développement de la production laitière n'a pas été exclusif mais s'est réalisé conjointement à celui de l'élevage porcin. Qui plus est, ce sont fréquemment les mêmes exploitations qui ont réalisé l'intensification dans les deux directions : lait et porc. C'est notamment le cas de la Bretagne. On considère généralement que cette évolution a été rendue possible et nécessaire en raison de l'importance de la main-d'oeuvre agricole dans cette région. A ce niveau, le caractère industriel de la Loire et la part beaucoup plus faible de l'emploi agricole sont probablement liés aux caractéristiques de l'intensification que les exploitants y ont réalisé.

✱

(1) qui avait "vocation" i-e vraisemblablement appui de la profession, de l'Administration, du Crédit Agricole, pour être le pôle de développement de la coopération non laitière dans la Loire.

Comme on le voit, l'existence d'alternatives soit agricoles (possibilité de développer d'autres productions, le lait notamment) soit extra-agricoles (emploi dans l'industrie) ne suffit pas à interpréter la crise de la production porcine dans la Loire. D'autant que certains de ces alternatives se sont révélés dans d'autres régions parfaitement compatibles avec une intensification de l'élevage porcin.

On pourrait mettre en cause la capacité de la filière porcine du département à s'adapter au système moderne de production et de commercialisation de porc.

Il nous semble plutôt que l'on doive se demander si les modalités même de la restructuration de la production porcine telles qu'elles se sont imposées dans certaines régions sont adaptées aux conditions spécifiques de la production locale.

Deux paradoxes, déjà relevés, peuvent illustrer cette hypothèse : le premier oppose l'ancienneté de l'implantation des groupements dans le département (pour la plupart bien avant les mesures du plan de rationalisation de 1970) leur rôle modeste dans le développement de la production; le second oppose la "vocation" de naissance du département à la spécialisation plutôt orientée vers l'engraissement adoptée par la plupart des groupements au moins jusqu'à une période récente.

Le premier paradoxe s'explique très bien si l'on constate que la mise en place de plusieurs des groupements a eu dans la Loire pour principale fonction de constituer un paravent à des relations déjà anciennes et largement marquées par l'intégration.

En effet on ne peut pas réduire les fonctions des groupements de producteurs à une simple incitation à l'agrandissement des ateliers porcins et à la diffusion d'un modèle technique. Ces modifications sont indissociables de la restructuration des relations entre les éleveurs et leur environnement. Elle se traduit notamment par la constitution d'une filière aliments du bétail - élevage - abattage-transformation dans laquelle la production devient un maillon étroitement intégré aux autres. Mais la constitution de cette filière et sa coordination notamment à travers le fonctionnement des groupements de producteurs ont pour effet de modifier le rôle et l'autonomie de chaque catégorie d'agents. En particulier elles ont pour conséquence d'entraîner la disparition du négoce traditionnel.

On comprend aisément que la mise en place d'une telle filière suscite une résistance dans les régions où précisément le négoce a encore un rôle non négligeable non seulement dans la commercialisation des porcs gras mais également dans les échanges de porcelets, dans la détention des verrats, voire dans la représentation des firmes d'aliments du bétail, bref un rôle d'organisation de la production porcine à l'échelon local.

On retrouve d'ailleurs dans la crise de la production dans le Nord-Pas de Calais le même type de conflit entre l'organisation traditionnelle de la production porcine et le rôle important des négociants d'une part, et le développement des groupements de producteurs d'autre part.

Le second paradoxe entre la "vocation traditionnelle" de naissance du département de la Loire et la spécialisation "engraissement" des groupements nous semble avoir également des répercussions directes sur la diminution du cheptel truies. En effet les groupements ont assuré la diffusion d'un modèle technique largement encouragé par les promoteurs du plan de rationalisation. La transposition rapide des exigences en matière génétique que requiert ce modèle techniques'est heurtée aux performances médiocres du troupeau local. La spécialisation des groupements vers l'engraissement a favorisé le recours à des importations de porcelets d'autres régions notamment de Bretagne, au détriment d'une action d'amélioration, certes nécessairement lente, du troupeau local (1) provoquant par là même une crise de la production traditionnelle de porcelets et la disparition de nombreux petits élevages. C'est tout récemment que tel ou tel groupement ou firme d'aliments du bétail, préoccupés par l'ampleur du déclin du cheptel truies et par la baisse de qualité des porcelets achetés à l'extérieur, se sont lancés dans des encouragements à l'élevage de truies <sup>dans</sup> des ateliers de dimension modeste et à partir des équipements existants, ou en favorisant l'utilisation de bâtiments d'élevage désaffectés.

Outre que ce retournement intervient de manière tardive il met en lumière les limites des choix du plan de rationalisation de la politique des groupements de producteurs.

Certes cette politique a eu pour effet de constituer, notamment dans l'Ouest un pôle de production très intensive, capable de soutenir sur le plan de performances techniques, et sur le plan économique (en l'absence des perturbations d'ordre monétaires) la concurrence avec les autres pays producteurs de porcs.

Toutefois il s'est agi d'une substitution d'une nouvelle production à la production traditionnelle, plutôt que d'une transformation progressive de cette dernière, dont le déclin a été au contraire accéléré par le développement de la production organisée. De telle sorte que celle-ci n'a pas été en mesure d'assurer à la fois la relève de la production traditionnelle et l'expansion que nécessitait le développement de la consommation. A l'examen de la situation de la Loire on peut se demander si des mesures spécifiques de soutien à la production traditionnelle associées à la politique des groupements de producteurs, n'auraient pas permis à l'élevage traditionnel d'apporter une contribution plus importante à la fois à la résorption du déficit porcin et au revenu d'une catégorie importante de producteurs.

(1) Le GP des Monts du Lyonnais semble avoir favorisé au contraire l'amélioration du troupeau local.



